

AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS DU GROUPE AU MAROC

LES COLLABORATEURS DÉSORMAIS ACTIONNAIRES À PRÈS DE 5%

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion de mercredi 23 mai 2012, au siège social d'Attijariwafa bank a constaté la réalisation de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés de la banque et de ses filiales au Maroc* comme suit :

- Tranche 1 : 5 833 333 actions souscrites pour un montant de 1 399 999 920 dirhams ;
- Tranche 2 : 2 060 520 actions souscrites pour un montant de 597 550 800 dirhams.

Le nombre total d'actions souscrites est de 7 893 853 pour un montant global de 1 997 550 720 dirhams, soit un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 95,72 %, et de 100 % pour la Tranche 1, attestant du succès de cette opération inédite par son envergure et ses conditions de souscriptions.

Le capital social d'Attijariwafa bank passe de 1 929 959 600 de dirhams à 2 008 898 130 de dirhams et les fonds propres se renforcent au total de 1 997 550 720 dirhams, le taux de dilution des actionnaires n'ayant pas souscrit à l'augmentation de capital réservée est de 3,92 %.

Avec cette nouvelle opération, la troisième depuis 2005, la participation des salariés au Maroc au capital d'Attijariwafa bank est portée à 4,98 %, qui est le plus haut niveau de participation des salariés au capital d'une société cotée au niveau national et l'un des plus élevés sur le plan international.

Cette évolution consacre également un nouveau palier dans la politique de participation des salariés au capital engagée par le Groupe, et qui s'inscrit dans un plan à long terme visant à associer les collaborateurs aux résultats et à développer une épargne salariale durable. Sa réussite confirme l'adhésion des salariés du Groupe à cette vision de progrès social et atteste de leur volonté à s'impliquer pleinement dans la réalisation du Plan Stratégique Attijariwafa 2015.

Les actions objet de la présente augmentation de capital ont été cotées le 25 mai 2012 en 2^e ligne sous le code 208200 et sont assimilées aux anciennes actions. Les titres ont pour ticker ATW22.

** Conformément aux conditions et modalités contenues dans la note d'information visée par le CDVM le 13 avril 2012 sous la référence n° VI/EM/007/2012/D*